



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Laon, le 1<sup>er</sup> avril 2016

## Communiqué de presse

### Opération sécurité routière concertée Police nationale/Gendarmerie nationale « Départ en vacances »

le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 à partir de 15 heures  
en présence de M. Cédric BONAMIGO, sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet

**Les vacances de Pâques sont traditionnellement marquées par d'importants flux de circulation et constituent donc une période particulièrement sensible sur le plan de l'accidentalité. Cette période de migrations routières nécessite donc un renforcement des contrôles routiers. C'est pourquoi, une opération de sécurité routière se tiendra aujourd'hui vendredi 1<sup>er</sup> avril.**

A compter de 15 heures, les forces de gendarmerie et de police prendront place sur plusieurs zones, et plus particulièrement sur les grands axes que sont la RN2, la RN31, le RD 1044 et la RD 1. Un hélicoptère de la section aérienne de la gendarmerie d'Amiens et un avion de la police aux frontières renforceront le dispositif. Au total, ce sont 40 gendarmes et 36 policiers qui seront mobilisés pour cette opération.

Les forces de l'ordre seront particulièrement vigilantes pour lutter notamment contre les fautes de comportement à l'origine de la majorité des accidents, parmi lesquelles : vitesse excessive, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique et/ou de produits stupéfiants.

La situation dans le département de l'Aisne, à l'image de la situation nationale, est très préoccupante. Ainsi, en février 2016, par rapport au même mois en 2015, 17 accidents ont eu lieu, soit une hausse de 13 %. Sur la même période, 5 tués sont à déplorer, soit une augmentation de 66 %. Le nombre de blessés est en légère baisse au niveau local, mais augmente toujours au niveau national.

En cette période de départs en vacances et de météo instable, il est donc rappelé aux usagers de la route de faire preuve de la plus grande prudence et de respecter les règles de sécurité routière. Chaque conducteur doit prendre conscience de sa responsabilité et des risques qu'il encourt. C'est la détermination de tous, et l'implication de chacun qui pourront faire reculer durablement l'insécurité routière.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02